

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

## du vendredi 16 octobre 2020

### Présents :

- Enseignants** : Pour Ver : Mmes Clara, Croisy  
Pour Eve : Mme Torrez, Mrs Vallée et Blache
  
- Parents d'élèves** : Mme Bernard, Mme Lang, Mme sainte Beuve, Mme Pétillon, Mme Bonilla
  
- Municipalités** : Pour Eve : Mr Pétilon, Mme Vilaine  
Pour Ver : Mme Coelle, Mr Gast, Mme Pois
  
- DDEN** : Mr Siscaro

Absents excusés : Mme Maskara (Inspectrice de l'Éducation Nationale)

Présentation des différentes personnes présentes au Conseil d'École (tour de table).

## I) RAPPEL DU FONCTIONNEMENT ET DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ÉCOLE

### 1) COMPOSITION

#### a) Voix délibérative

- Président : directeur d'école
  - Maire ou son représentant et un conseiller municipal (désigné par le conseil municipal).
  - Maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil.
  - Un maître du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école.
  - Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école.
  - Le délégué départemental de l'Éducation nationale
- L'inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

#### b) Voix consultative

- Les personnels du réseau d'aides spécialisées ainsi que les médecins chargés du contrôle médical scolaire.
- Les infirmières scolaires et les assistantes sociales et les agents spécialisés des écoles maternelles.
- Le président, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.
- Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école.

## 2) LES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ÉCOLE

- Vote le règlement intérieur de l'école.
- Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, donne son avis et présente ses suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et notamment sur :
  - \*les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.
  - \*l'utilisation des moyens alloués à l'école.
  - \*les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés.
  - \*les activités périscolaires.
  - \*la restauration scolaire.
  - \*l'hygiène scolaire.
  - \*la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
- Statue sur la partie pédagogique du projet d'école.
- Adopte le projet d'école.
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.
- Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

## 3) LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Il se réunit une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins 8 jours avant la date des réunions aux membres du conseil. A l'issue du conseil d'école, le président établit le procès-verbal de la réunion, le signe, le fait contresigner par un secrétaire de séance. Il est consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire est adressé à l'Inspectrice de l'Éducation nationale chargée de la circonscription, un exemplaire aux maires, un exemplaire est remis aux représentants de parents et au DDEN et un exemplaire est affiché aux portes des deux écoles.

### **DATES PREVUES POUR LES PROCHAINS CONSEILS D'ÉCOLE :**

**Vendredi 19 mars 2021 et vendredi 11 juin 2021.**

**Rappel : Nous demandons aux parents d'élèves de donner les questions aux enseignants 15 jours avant ces dates.**

**Les enfants ne sont pas admis lors des conseils d'école.**

## **II) EFFECTIFS ET REPARTITIONS**

Les directrices des deux écoles sont respectivement Mme Clara pour Ver et Mme Torrez pour Eve.

Classe de PS/MS : (14 PS et 5 MS): Mme Clara

Classe de MS/GS : (9 MS et 10 GS) : Mme Croisy

Classe de CP/CE1 : (12 CP et 5 CE1) : Mme Torrez

Classe de CE1/CE2 : (9 CE1 et 14 CE2) : Mr Blache

Classe de CM1/CM2 : (7 CM1 et 9 CM2) : Mr Vallée

## **III) AMENAGEMENT ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE**

Vote à main levée: le règlement type départemental de l'Oise a été présenté au Conseil d'Ecole. Des points ont été ajoutés au règlement et adaptés à chaque école. **Le règlement a été adopté à l'unanimité.** Le règlement sera consultable et affiché dans son intégralité dans les 2 écoles.

Le lien <http://crepy.ia60.ac-amiens.fr/spip/spip.php?article411> est consultable par les parents. Un coupon réponse devra être retourné signé à l'école.

La Charte de la Laïcité a été présentée au conseil d'école et sera distribuée pour signature en même temps que le règlement intérieur.

## **IV) ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES**

### **Pour Eve :**

Nombre d'électeurs : 98, nombre de votants:73, suffrages exprimés:61, bulletins blancs et nuls : 12, soit une participation de 74,48 %

Titulaires: Mme Bernard Magali, Mme Pétillon Pauline, Mme Ruinaud Nathalie

Suppléants : Mme Evrard Christelle, Mme Lang Stéphanie

### **Pour Ver :**

Nombre d'électeurs: 72, nombre de votants:48, suffrages exprimés : 40 , bulletins blancs et nuls : 8, soit une participation de 66,67 %

Titulaires : Mme Bonilla Julie, Mme Guérin Lorelei

Suppléants : Mme Sainte Beuve Carine, Mme Vlieghe Audrey

Vote de non tenue du bureau de vote et vote uniquement par correspondance : **vote à l'unanimité lors du conseil d'école.**

## **V) ACTIVITES SPORTIVES ET EDUCATIVES ET PROJETS**

### **-Piscine :**

Pour les 3 classes de l'école de Eve du 11 septembre 2020 au 4 décembre 2020 tous les vendredis matins.

**-Evaluations CP/CE1:** Les élèves de CP /CE1 ont passé des évaluations nationales dans les semaines du 14 septembre au 25 septembre. Les enseignants recevront les familles individuellement pour restituer les résultats.

De nouvelles évaluations auront lieu pour les CP en janvier 2021.

**-Le photographe** est passé le lundi 6 octobre 2020 pour effectuer la photographie de classe.

- **Un exercice de simulation incendie** a été effectué le **vendredi 11 septembre 2020** à l'école de Eve. A l'école **maternelle** de Ver Sur Launette, il a eu lieu le **1<sup>er</sup> octobre**.  
.RAS.

**-Un exercice PPMS (intrusion)** a eu lieu mardi 13 octobre 2020 à l'école de Eve.

-La classe des CM1/CM2 participera au **Concours Kangourou** courant mars.

### **-Etat des comptes des coopératives scolaires :**

- A Eve : 2593,66 € au 18 octobre 2020
- A Ver : 303,46 € au 18 octobre 2020

## **VI) QUESTIONS DIVERSES**

### **QUESTIONS AUX ÉCOLES :**

1) Malgré le contexte, des sorties sont-elles prévues ?

Etant donné la situation sanitaire actuelle, aucune sortie n'est pour l'instant prévue.

2) Les représentants des parents d'élèves souhaitent mettre en place une « chaîne téléphonique » par classe en accord avec les enseignants et ce afin de pouvoir prévenir les parents en cas d'absence. Les écoles sont-elles en mesure de nous communiquer les contacts des parents dans le cas où les parents auraient répondu positivement à l'autorisation de transmettre les coordonnées des familles aux représentants des parents d'élèves ?

Les représentants de parents d'élèves feront passer un mot dans les cahiers à tous les parents. Celui-ci indiquera la « personne contact » à joindre dans chaque classe en cas d'absence d'un enseignant.

3) Le spectacle de fin d'année de l'année scolaire 2019/2020 ayant été annulé, son report en fin d'année 2020/2021 est-il envisagé ? (sous réserve de la situation sanitaire)

Comme pour les sorties, compte tenu de la situation sanitaire, aucune fête de fin d'année n'est pour l'instant envisagée.

## QUESTIONS AUX MAIRIES :

1) Compte tenu du contexte et du nombre d'enfants accueillis au périscolaire le soir, est-il possible d'occuper la salle polyvalente en plus de la salle habituelle ?

La municipalité n'y voit pas d'inconvénient.

2) Pouvez-vous nous expliquer comment sont élaborés et choisis les menus de la cantine ? Serait-il envisageable d'associer les parents d'élèves à ces décisions ? Par ailleurs, nous avons eu des retours négatifs concernant les repas végétariens d'un point de vue gustatif et quantitatif.

La société de restauration propose des repas. Une commission de plusieurs personnes (personnel de cantine, parent d'élève...) choisit les repas qui seront servis aux enfants. La prochaine commission aura lieu le 2 février 2021 à 10h30.

3) Comme auparavant, le matin à Ver, serait-il possible en cas de pluie d'ouvrir la grille de l'école et de permettre l'accès au préau pour les parents et élèves attendant le bus ?

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, cela n'est pas possible.

## VII) TRAVAUX ET REMERCIEMENTS

### A EVE :

-Mallette PPMS à compléter.

-Verrou porte d'entrée classe des CM et demande d'installer un store devant la porte.

-Nouvelle photocopieuse

### A VER SUR LAUNETTE :

Les enseignantes remercient M.Clara pour le don d'un ordinateur portable.

### Travaux :

-Accès internet dans la classe des MS/GS + pour l'ordinateur fixe

-Porte pour fermer la classe des MS/GS

-Néon à changer au dortoir

-Entretien de la clim (voyant orange)

-Meuble de rangement supplémentaire pour la classe MS/GS

-Morceau de lino pour la classe des MS/GS

-Balayage régulier de la cour (accumulation de boue/terre)

Madame Torrez  
Directrice à Eve

Madame Bernard  
Représentante de parents à Eve

Madame Clara  
Directrice à Ver Sur Launette

Madame Bonilla  
Représentante des parents à Ver